

LE COURONNEMENT

DE LA STATUE DE

NOTRE-DAME DU GRAND POUVOIR

DANS LA CHAPELLE DE

SAINTE-URSULE DU SACRÉ-COEUR

A PÉRIGUEUX

9 JUIN 1892

PÉRIGUEUX
IMPRIMERIE CASSARD FRÈRES
Rue Denfert-Rochereau, 3, près de la Cathédrale.

1892



NOTRE-DAME DU GRAND POUVOIR
Couronnée solennellement dans la Chapelle des Ursulines de Périgueux
le 9 Juin 1892, au nom du Saint-Père
par Sa Grandeur Monseigneur Dabert, évêque de Périgueux
EX MUNIFICENTIA EJUSDEM

LE COURONNEMENT

DE LA STATUE DE

NOTRE-DAME DU GRAND POUVOIR

DANS LA CHAPELLE DE

SAINTE-URSULE DU SACRÉ-COEUR

A PÉRIGUEUX

9 JUIN 1892

PÉRIGUEUX
IMPRIMERIE CASSARD FRÈRES
Rue Denfert-Rochereau, 3, près de la Cathédrale.

1892

LE COURONNEMENT

DE LA STATUE DE

NOTRE-DAME DU GRAND POUVOIR

Le culte de la Très Sainte Vierge, sous le titre de Notre-Dame du Grand Pouvoir, était universellement répandu, avant la Révolution, dans l'Institut de Sainte-Ursule. On lira plus loin l'édifiant récit de ses origines. Mais nulle part cette dévotion ne fut plus florissante que dans la communauté formée, à Périgueux, depuis deux siècles, par la pieuse famille de sainte Angèle ; nulle part la statue vénérée de Notre-Dame du Grand Pouvoir ne recueillit plus d'hommages, et nulle part Marie ne répondit à ces hommages par plus de faveurs (1).

(1) Le culte de Notre-Dame du Grand Pouvoir, avant même la Révolution, n'était pas enfermé dans l'enceinte du monastère. Il avait aussi, dès cette époque, ses fidèles au-dehors, ainsi qu'en témoigne la délibération suivante conservée dans les archives de Sainte-Ursule : « Aujourd'hui 4me avril 1755, Nôtre Rde Mère Supérieure aïant assemblé la communauté à son de cloche en la manière accoutumée, lui à proposé que Madame Marie-Antoinette

Aussi, en reconnaissance de ces insignes bienfaits, et pour donner une consécration solennelle à une dévotion si visiblement agréable à la Mère de Dieu, Monseigneur l'Evêque de Périgueux crut devoir solliciter, auprès du Saint-Siège, l'autorisation de couronner cette sainte image déjà sacrée par une vénération deux fois séculaire.

Cette pieuse requête fut admise aussitôt ; et, le 12 du mois d'août 1891, le décret suivant était signé à Rome et adressé à Sa Grandeur.

Chalup de Chaune, étoit dans le dessein de faire une fondation de neuf messes annuellement et, à perpétuité dittes dans nôtre Eglise à l'honneur de Nôtre Dame du Grand Pouvoir, et quelle voulant en païer le fond à nôtre dte communauté, elle désiroit sçavoir ce quelle exigeoit pour cela, la dte communauté après avoir examiné murement a délibéré quelle ne pouvoit s'en charger que moïennant la somme de cent cinquante livres, et que la dte somme fut emploïée à la battisse que nous avons fait commencer, qui fait un fond de la dte communauté, a quoy la dte dame de Chaune à consenti et en conséquence à compté tout présentement la susdte somme de cent cinquante livres, que Nôtre Révérende Mere à reçue assistée de ses Meres assistantes, avec promesse d'executer la dte fondation, à Nôtre parloir le dt jour mois et an que dessus, et que les dtes neuf messes commence le 27 juin prochain, fait dans Nôtre Monastère de S[te] Ursule de Périgueux. S[r] Jeanne de Lambert, S[r] Jeanne de la Chalupie, Sœur Marguerite Dalvy. »

***

EDOUARD-HENRI, CARDINAL HOWARD

PAR LA MISÉRICORDE DIVINE EVÊQUE DE TUSCULUM, ARCHIPRÊTRE DE LA SACRÉE BASILIQUE PATRIARCALE DU PRINCE DES APOTRES, A ROME, PRÉFET DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DE LA FABRIQUE DE LADITE BASILIQUE ; LE CHAPITRE ET LES CHANOINES DE LA MÊME BASILIQUE.

A l'Illustrissime et Révérendissime seigneur Joseph-Nicolas Dabert, Evêque vénéré de Périgueux, salut en N. S. J.-C., sauveur de tous les hommes (1).

Vous nous avez exposé qu'il existe à Périgueux, dans le couvent des Religieuses Ursulines, une chapelle, remarquable surtout par l'ardente

(1) EDUARDUS HENRICUS MISERATIONE DIVINA EPISCOPUS TUSCULANUS S. ROMANÆ ECCLESIÆ CARDINALIS HOWARD, SACROSANCTÆ PATRIARCHALIS BASILICÆ, PRINCIPIS APOSTOLORUM DE URBE ARCHIPRESBYTER SACRÆ CONGREGATIONIS REV. FABRICÆ PRŒFECTUS NEC NON CAPITULUM ET CANONICI EIUSDEN BASILICÆ.

Illustrissimo ac Reverendissimo Domino Iosepho Nicolao Dabert Episcopo Petrocoricensi a Nobis veneratissimo, salutem in Christo qui est omnium vera salus.

Exposuisti Petrocorii extare Saecellum Conventus a Sancta Ursula nuncupati, celebratum in primis ob religiosissimam ac propagatissimam devotionem quæ adhibetur Deiparæ cum Puero Iesu sub titulo — *Notre-Dame du Grand Pouvoir* — cuius Statua publicæ

dévotion avec laquelle on y honore, sous le vocable de Notre-Dame du Grand Pouvoir, la Mère de Dieu portant l'Enfant-Jésus ; et que la statue proposée sous ce titre à la vénération

venerationi proposita cultus vetustate, miraculorum fama ac, magna fidelium frequentia splendescit.

Proinde a Nobis, ad quos sacras Beatissimæ Virginis Mariæ Dei Genitricis Imagines antiquo et impenso Christifidelium cultu cælestiumque prodigiorum celebritate insignes coronandi ius et honor spectat, exorasti, ut præfata sacra Statua cum Puero Iesu aureis coronis decoretur.

Nos, quibus summopere cordi est pietatem erga Beatissimam Mariam Virginem in fidelium animos excitare, cultumque provehere, in comitiis die nona vertentis mensis Augusti in Domino legitime habitis, Tuas preces unanimi sententia libentissime excepimus.

Quare utentes facultatibus Capitulo Nostro ab Apostolica Sede concessis, confirmatis et auctis, Statuam *Nostræ Dominæ du grand pouvoir* cum Puero Iesu, aureis coronis redimiri mandavimus, et privilegiorum participationem, quæ in similibus tribui solent eodem modo concessimus.

Ut vero solemnis coronatio fieri possit et valeat Tibi, Illme ac Rme Domine, elargimur, ut vel per Te, vel per alium in ecclesiastica dignitate constitutum, nomine Nostro sacrosanctis Capitibus Statuæ coronas aureas imponas, et solemnem coronationis cæremoniam iuxta ritum præscriptum ad usum Basilicæ Nostræ ac typis vulgatum in libello, cui titulus — *Ordo servandus*, etc. — et cuius exemplar ad Te mittimus, exequaris.

In quorum omnium fidem has præsentes litteras ab Illmo et Rmo Domino Collegii Nostri Canonico ab actis subscriptas sigilloque Nostro Capitulari munitas, per infrascriptum Nostrum Cancellarium expediri iussimus.

Datum Romæ ex Aula Capitulari Anno Incarnationis Dominicæ Millesimo octingentesimo nonagesimo primo, die duodecima Mensis Augusti, Indictione Romana quarta, Pontificatus Ssmi in Christo Patris et D. N. D. Leonis Divina Providentia Papæ XIII[ii] anno decimo quarto.

AGAPITUS, *Canonicus ab actis.*

(Locus sigilli.)

Philibertus POMPONIS,
Cancellarius.

publique, se recommande par l'antiquité du culte dont elle est l'objet, la renommée des miracles et le concours des fidèles.

En conséquence, sachant que c'est à nous qu'appartiennent le droit et l'honneur de couronner les statues de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, qui sont depuis longtemps honorées par les fidèles et ont acquis de la célébrité par de nombreuses grâces extraordinaires, vous nous avez exprimé le désir que cette sainte statue fût ornée d'une couronne d'or, ainsi que la tête de l'Enfant-Jésus.

Nous qui avons souverainement à cœur de développer dans le cœur des fidèles la dévotion envers la Bienheureuse Vierge Marie et de favoriser son culte, nous avons, dans notre assemblée du neuvième jour du mois d'août courant, accueilli favorablement votre demande d'un avis unanime.

C'est pourquoi, usant des pouvoirs accordés à notre chapitre par le siège apostolique, pouvoirs tant de fois confirmés et augmentés, nous avons décidé que la statue de Notre-Dame du Grand Pouvoir et la tête de l'Enfant-Jésus seraient ornées de couronnes d'or, accordant à cette occasion la participation aux privilèges qui sont concédés en pareil cas.

Afin que ce couronnement puisse se faire avec solennité, nous vous conférons, Illustrissime et Révérendissime Seigneur, le pouvoir de déposer en notre nom, soit par vous-même, soit par le ministère de quelque autre ecclésiastique constitué en dignité, des couronnes d'or sur les têtes augustes de cette sainte statue ; et d'exécuter toutes les cérémonies du couronnement solennel, conformément au rit prescrit pour notre Basilique, rit contenu dans l'opuscule imprimé qui a pour titre : *ordo servandus*, etc....., et dont nous vous adressons un exemplaire.

En foi de quoi, nous avons décidé que les présentes Lettres, portant la signature de l'Illustrissime et Révérendissime seigneur, chanoine-secrétaire de notre chapitre, et revêtues de notre sceau capitulaire, vous seraient expédiées par notre chancelier soussigné.

Donné à Rome, dans la salle capitulaire, l'an de l'Incarnation du Sauveur mil huit cent quatre-vingt-onze, le douzième jour du mois d'août, la quatrième année de l'indiction romaine et la quatorzième année du Pontificat de notre Très Saint-Père en Jésus-Christ, Léon, treizième du nom, Pape par la divine Providence.

AGAPIT... *chanoine-secrétaire.*

Place du sceau.)

Philibert POMPONI,
Chancelier.

***

Quand ce décret fut connu, ce fut une grande joie à Sainte-Ursule et parmi les nombreux amis du couvent. Dès lors, on songea aux préparatifs de la grande fête qu'on voulait ménager à la Très Sainte Vierge. Mais nul ne le fit avec plus d'allégresse que Monseigneur. Non content de contribuer à la solennité par ses généreuses largesses, il ne voulut laisser à personne le soin d'y préparer les âmes. Pour y attirer un nombreux concours de fidèles, et surtout afin que chacun eût, en ces jours bénis, les sentiments qui convenaient, le 10 mai 1892, il adressait au diocèse cette lettre pastorale d'une foi si éloquente.

***

NICOLAS-JOSEPH DABERT,

PAR LA MISÉRICORDE DIVINE ET LA GRACE DU SAINT-SIÈGE APOSTOLIQUE ÉVÊQUE DE PÉRIGUEUX ET DE SARLAT, ASSISTANT AU TRONE PONTIFICAL, AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE NOTRE DIOCÈSE, SALUT ET BÉNÉDICTION EN NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Quelques mois encore et notre pieuse communauté de Sainte-Ursule pourra célébrer le dix-huitième anniversaire de la consécration de sa

belle église au Sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous venons aujourd'hui vous convier à en franchir le seuil, et à vous grouper devant l'autel de Notre-Dame du Grand Pouvoir, au jour prochain où, par délégation apostolique, nous couronnerons son image vénérée.

Séparées par le temps, les deux solennités auront célébré deux tendres dévotions que le temps avait unies.

I

Allons aux origines.

L'histoire religieuse de notre cité nous apprend que l'établissement des Ursulines y remonte, comme celui des Visitandines, au milieu du XVII[e] siècle. L'une et l'autre communauté appartenait à cette phalange monastique accourue, dans ce diocèse, à l'appel, ou sous le patronage de son grand évêque François de la Beraudière, afin d'y relever, à l'aide de la parole et de l'exemple, les ruines matérielles et morales accumulées par le protestantisme.

Le temps s'écoule. Nous arrivons aux premières années du XVIII[e] siècle. Dès lors, de même que la Visitation, Sainte-Ursule avait son monastère

peuplé par un pensionnat nombreux ; elle avait sa grande église ouverte au public. Conformément aux fins de son institut, son église était sous le vocable de la Sainte-Famille.

Mais, ainsi que nous venons de le donner à entendre, deux autels secondaires s'y partageaient simultanément la dévotion populaire : l'autel du Sacré Cœur de Jésus surmonté par un tableau, existant encore, qui le représente (1), et l'autel de Notre-Dame du Grand Pouvoir, orné de la statue miraculeuse, et bientôt couronnée, de cette Vierge Mère.

Le vénérable et docte auteur de l' « Etude historique », récemment parue, sur la Visitation (2), nous a raconté comment, à l'ouverture du XVIII[e] siècle, le culte du Sacré Cœur fut importé de Dijon dans notre ville. Le sanctuaire de la Visitation en fut naturellement le premier siège ; et, à cet égard, Sainte-Ursule se reconnaît volontiers tributaire de sa noble et pieuse sœur. Mais, en ce qui concerne la dévotion à Notre-Dame du Grand Pouvoir, dont nous allons maintenant

(1) En 1747, nous avons fait faire notre autel du Sacré-Cœur de Jésus, qui nous revient à la somme de 218 livres. La communauté n'y est pour rien, les particuliers ayant demandé et obtenu la permission d'en faire la dépense. *(Extrait des archives de la communauté.)*

(2) M. Charles Condaminas, ancien conseiller.

parler, elle la garde comme un legs vénéré des premières mères, comme une propriété de famille.

II

Le culte de Notre-Dame du Grand Pouvoir eut, dans l'Institut de Sainte-Ursule, son berceau au monastère d'Issoudun. Là, se trouvait une de ces âmes d'élite, alors nombreuses en France, où tant de ruines étaient à réparer. Elle se nommait Madeleine Bonnet, en religion sœur Saint-Pierre. Or, cette vénérable religieuse fut inspirée, pendant une oraison, d'invoquer la Vierge Marie sous le titre de Notre-Dame du Grand Pouvoir. Communiqué par elle à ses compagnes, son dessein fut unaninement accueilli. On convint même de faire sculpter une statue et construire une chapelle qui porteraient ce pieux vocable, et que Notre-Dame du Grand Pouvoir serait considérée désormais comme la supérieure du monastère.

La fête d'inauguration fut célébrée le samedi 25 février 1673.

« Elle fut célébrée en grande pompe, nous dit » la chronique du monastère, que nous allons » citer textuellement. Et, après la grand'messe, » deux ecclésiastiques, revêtus des habits sacer-

» dotaux et suivis d'une grande foule, portèrent » la statue à l'entrée du monastère, où toute la » communauté se trouva pour la recevoir. On » la mit sur un trône portatif richement orné, » et on la transporta, en chantant des psaumes, » dans la chapelle qui lui avait été dédiée.

» Quand on l'eut posée sur son piédestal, la » supérieure mit à ses pieds les clefs, les sceaux, » les règles et constitutions de la Maison, en » la suppliant, au nom de toutes les religieuses, » d'agréer le don irrévocable qu'elle lui faisait » de tous leurs cœurs, de toutes leurs personnes, » de tout le monastère enfin, et de vouloir bien » permettre qu'elles la reconnussent toutes pour » supérieure perpétuelle.

» Après cet hommage, les religieuses vinrent, » chacune à leur tour, lui offrir leur obédience. » Pendant qu'elles lui rendaient ces devoirs, » on chantait des hymnes et des cantiques. La » cérémonie se termina par le *te matrem laudamus* » en action de grâces.

» A toutes les nouvelles élections de la » supérieure, et tous les ans au 25 février, la » communauté renouvelait cette cérémonie.

» Elle s'engagea, en outre, à faire porter » processionnellement l'image de Marie à chacune » de ses fêtes. On l'introduisait au réfectoire en

» chantant ses litanies, et on la servait à genoux ;
» sa portion était ensuite donnée à un pauvre.
» Dans l'après-midi, la communauté lui rendait
» une visite à sa chapelle particulière, et on y
» allait en chantant des cantiques. Tous les
» samedis, on donnait en son honneur un pain
» à trois pauvres. Tous les 25 de chaque mois,
» et à toutes ses fêtes, on faisait brûler un cierge
» devant son image. Enfin, dans toutes les néces-
» sités spirituelles et temporelles, on s'adressait
» avec confiance à Marie, et jamais en vain. »

Tel est le récit simple et touchant de la chronique sur l'origine de la dévotion à Notre-Dame du Grand Pouvoir.

Cette dévotion s'étendit rapidement en France dans les Maisons de l'Institut. La nôtre fut une des plus promptes à l'adopter. Elle suivit fidèlement les usages primitifs jusqu'à la Révolution. Seulement, elle célébrait la fête annuelle le deuxième dimanche de l'Epiphanie, jour où la liturgie fait, dans l'office public, mémoire du premier miracle opéré par Notre-Seigneur à la prière de sa divine Mère.

III

Or, nos très chers frères, la statue de Notre-Dame du Grand Pouvoir, que nous nous proposons de couronner, est celle-là même qui, dans l'ancienne église de Sainte-Ursule, fut l'objet d'une vénération deux fois séculaire.

Vous nous demanderez que devint cette sainte image pendant les jours néfastes de la persécution. Le Seigneur veilla sur elle. En 93, elle tombe entre des mains révolutionnaires qui la relèguent dans un obscur grenier. L'homme impie qui la possède l'outrage de temps en temps par de vils traitements, comme saisi d'accès de rage humainement inexplicables ; mais un calcul de sordide intérêt l'empêche de la détruire. Se sentant ensuite frappé lui-même par la main divine, en proie à d'atroces douleurs, il a hâte de s'en dessaisir.

C'était l'heure providentielle de la délivrance. Reconstituée, en 1818, dans les bâtiments qu'elle occupe encore, la communauté se demande avec anxiété où est sa Notre-Dame du Grand Pouvoir. Elle se met en recherche, et bientôt elle a l'heureuse fortune de la retrouver. Un prix modique la remet entre ses mains, et elle lui

rend dans son sanctuaire son ancienne place d'honneur (1).

Dès lors, la dévotion à Notre-Dame du Grand Pouvoir reprit une nouvelle vie. Non sans doute que la tradition eût été interrompue : les Vénérables filles de sainte Angèle n'avaient point cessé de la garder fidèlement durant leur dispersion. Mais, rendues à la liberté du cloître, le culte de Notre-Dame reçut de leur fervente initiative un développement qui se perpétue et s'accroît même avec les années.

Les jeunes élèves, dès leur arrivée dans le pensionnat ou l'externat, apprennent de leurs maîtresses à la reconnaître, à l'honorer, à la prier comme la première supérieure de la maison. Pendant leurs études, s'éclaire et s'affermit leur dévotion ; et, quand ensuite elles sont rentrées dans leurs familles, qu'elles prennent un établissement, elles en deviennent les zélées propagatrices.

(1) Voici comment, d'après la chronique du monastère, les vénérables Mères parvinrent à découvrir et à se procurer la statue de Notre-Dame.

« Une d'entre elles, ayant demandé à ce sujet quelques renseignements à un ouvrier, entendit cette singulière réponse : *Je sais où est la statue, et elle ennuie bien celui qui la possède.* C'est que cet homme impie avait été puni du ciel. Il ressentit d'abord presque continuellement de grandes douleurs aux jambes, et il mourut plus tard misérablement en faisant une chute violente du haut de son escalier. Des personnes mortes depuis peu de temps l'ont connu. »

IV

Or, Notre-Dame du Grand Pouvoir ne fut jamais insensible aux prières de sa pieuse clientèle, que celle-ci vécût dans le cloître ou dans le monde. Les annales de l'Ordre, à la suite du récit que nous en avons extrait, font mention de deux assistances miraculeuses obtenues après les deux premières fêtes célébrées en son honneur. C'étaient là, pouvons-nous dire, comme les deux premiers anneaux d'une chaîne de grâces jamais interrompue dans tout le cours du temps.

Ce fait peut se conclure, à un point de vue général, de l'expérience acquise, en ce siècle, dans le sanctuaire même où le culte de Notre-Dame a son siège parmi nous. Or, nous ne croyons rien exagérer, en affirmant qu'il ne se passe guère de semaine sans qu'elle soit signalée par une faveur spirituelle ou temporelle obtenue de la divine Vierge, si justement proclamée par les Pères la toute puissante par intercession *omnipotentia supplex*.

A l'heure même où nous écrivons ces lignes, on nous envoie de la Communauté une lettre par laquelle une vaillante chrétienne de Tulle

demande la célébration d'une messe en action de grâce pour la guérison inespérée d'une personne de sa famille en danger de mort, qu'elle avait demandée à Notre-Dame du Grand Pouvoir.

V

Les renseignements que nous venons de vous transmettre, nos très chers frères, n'auront pas été, nous l'espérons, sans quelque intérêt pour votre pieuse curiosité. Nous vous les devions d'ailleurs afin de vous faire connaître les titres canoniques à la belle fête qu'il va nous être donné de célébrer. Le couronnement des images représentant la Très Sainte Vierge n'est point dans les attributions des évêques ; elle est une prérogative réservée au Saint-Siège, et dont la concession a été de temps immémorial « un droit et un honneur » dévolus au cardinal archiprêtre et au vénérable Chapitre de la basilique patriarcale du Prince des Apôtres. Et encore, toutes les images de Marie, exposées à la vénération publique, ne sont-elles pas admises à la solennité du couronnement, mais celles-là seulement, d'après les titres mêmes d'autorisation, qui sont devenues célèbres par l'ancienneté du culte dont elles sont l'objet, et par la renommée des faveurs surnaturelles obtenues de la divine Vierge qu'elles

représentent. Or, que la statue de Notre-Dame du Grand Pouvoir soit de ce nombre, c'est ce que nous a prouvé bien évidemment la lecture des pages qui précèdent.

VI

Si maintenant vous nous demandez la signification de notre douce et aimable fête, nous vous répondrons qu'elle se réfère, comme un lointain et imparfait symbole, à cette autre fête, honorée par l'Église au dernier des mystères du Rosaire, qui fut célébrée dans les cieux en l'honneur de Marie, au jour de sa glorieuse assomption:

Quel spectacle, en effet, nos très chers frères, que ce couronnement triomphal, ce sacre éternel, qui lui confère la plus grande puissance dont il soit possible d'investir une créature humaine, une puissance qui l'établit la Reine des anges et des hommes !

L'éloquence chrétienne s'est plu à décrire le cortége de l'auguste Souveraine. Ecoutez-en quelques traits : « A cette heure, dans ce midi » perpétuel, tous les rois de Juda entourent » leur fille bien-aimée. David, son aïeul, » tressaille de joie, et anime une lyre céleste » par son admirable cantique : je vois à votre

» droite, ô mon Prince, une reine en habille-
» ment d'or, enrichi d'une merveilleuse variété....
» Et les Anges et les Archanges s'unissent en
» chœur au doux chantre d'Israël, pour célébrer
» le triomphe de leur Reine. Les Vertus la
» glorifient ; les Principautés, les Puissances,
» les Dominations sont dans l'allégresse ; les
» Trônes viennent féliciter Celle qui fut le Trône
» vivant et immaculé du Fils du Très-Haut ;
» les Chérubins la saluent par un cantique de
» louanges, les Séraphins publient sa gloire,
» devant laquelle s'éclipse leur propre gloire...
» Enfin, dans le silence de tous, la voix de
» Jésus se fait entendre : Venez, Mère bénie, la
» plus belle de toutes les femmes ; venez que je
» vous couronne : *Veni coronaberis*. Elle s'avance
» et, aux applaudissements de la cour céleste,
» Jésus dépose sur son front la royale cou-
» ronne... Et voilà Marie sur son trône ! Média-
» trice, elle ne vénère rien au-dessus d'elle, si
» ce n'est Jésus, son unique Médiateur ; Reine,
» elle n'admire rien au-dessus d'elle, si ce n'est
» Jésus son unique Roi ; Mère, elle ne contemple
» rien au-dessus d'elle, si ce n'est Jésus, son
» unique Fils (1). »

(1) *S. Joan. Damascen, in dormitionem B. V. Mariæ hom. II Nis 2 et 10. Patrol. græc.* tom. 93, p. 722 et seq. — *S. Bernard, ad B. V, Deiparam,* serm. panégyr. *et in Assumpt.* — serm. II. Patrol. tom. 184. p. 1014 et tom. 185, pag. 190. — Bossuet, 1er sermon sur l'Assompt. de la Sainte-Vierge.

Ces accents traditionnels de pieux enthousiasme, nos bien-aimés frères, vos cœurs sauront les retrouver à la gloire de Notre-Dame du Grand Pouvoir, en la radieuse fête de son couronnement. Tandis que nous ornerons du diadème liturgique le front de son image miraculeuse, vous élevant vous-mêmes en esprit jusque dans les splendeurs de son trône, vous déposerez à ses pieds une couronne meilleure, où s'uniront dans un harmonieux ensemble vos hommages et vos prières. Et soyez tous assurés que Notre-Dame, généreuse jusqu'au centuple, envers ceux qui la servent, puisera dans les trésors de sa puissance et de sa bonté, pour vous en enrichir, les plus précieuses bénédictions.

Donné à Périgueux, sous le sceau de nos armes et le contre-seing du secrétaire-général de notre Evêché, en la fête de saint Antonin, le 10 mai 1892.

† Nicolas-Joseph,
Evêque de Périgueux et de Sarlat.

Par Mandement de Monseigneur l'Evêque :

Eugène Vannier, chanoine,
Vicaire-général honoraire,
Secrétaire-général de l'Evêché.

*
* *

La Lettre pastorale de Sa Grandeur se terminait par une ordonnance réglant les principaux détails de la fête. Le couronnement était fixé au jeudi de l'Octave de la Pentecôte, 9 juin ; mais les cérémonies préliminaires devaient commencer dès l'avant-veille. Le programme tracé par Monseigneur fut rempli avec autant d'éclat que de piété.

C'est à M. l'abbé Callen, chanoine de l'église Métropolitaine et ancien professeur d'éloquence sacrée à la Faculté de théologie de Bordeaux, qu'avait été confiée la mission de dégager les enseignements de la fête. M. l'abbé Callen remplit éloquemment sa mission. Pendant trois jours le brillant auditoire qui se réunissait au pied de sa chaire put apprécier, soit dans les délicieuses instructions du matin, soit dans les sermons plus solennels du soir, les grandes qualités de cette parole qui, tout en gardant l'austère précision de la science théologique, sait trouver pour aller au cœur les accents les plus chaleureux.

*
* *

Au début de son premier sermon, le lundi soir, M. l'abbé Callen tint à rendre à Mgr l'Evêque, présent à la cérémonie, un hommage bien mérité :

« C'est une consolation, dit-il, qui vous était bien due, Monseigneur, de couronner la statue de Notre-Dame du Grand Pouvoir. Car Marie ne trouve pas seulement en vous pour l'honorer la science profonde du théologien, mais encore la plus filiale et la plus tendre piété. Au jour de votre naissance épiscopale, vous qui deviez être l'évêque d'un diocèse privilégié par Marie, vous avez voulu prendre votre devise dans la lettre que saint Paul adressait à Timothée, qui fut aussi l'évêque d'une cité chère à Marie, Ephèse, cette ville bénie où la mère de Dieu acheva sa sainte existence et où retentit tant de fois la voie de saint Jean, de saint Jean qui a dit cette autre parole, dont je pourrais m'emparer à mon tour : « *Scio opera tua, et laborem, et patientiam tuam.* Je sais vos travaux, je sais votre douleur. » Oui, je les sais vos nobles travaux, Monseigneur ; mais je ne les dirai pas, votre humilité ne voudrait pas me le pardonner. Je sais aussi votre douleur. Vous n'en avez qu'une : c'est celle qui oppresse le cœur de l'Eglise. Quant à celles qui vous seraient personnelles, la piété de vos enfants ne leur permettrait pas de vous atteindre. Partageant moi aussi leurs sentiments, c'est avec joie et avec fierté que je me vois admis

pendant quelques jours à vivre sous le toit d'un évêque que j'aime et que j'admire.

» Il est raconté dans nos annales diocésaines que saint Front, votre premier prédécesseur, voulut bien étendre son zèle jusqu'à notre antique cité. Et quand il fut arrivé au bord de notre fleuve, la tradition rapporte qu'une barque se détacha d'elle-même de la rive bordelaise et vint se mettre à la disposition de l'apôtre du Périgord. Vous êtes le successeur de saint Front, Monseigneur. Vous m'avez fait signe, et aussitôt ma barque s'est détachée du rivage et je suis venu à vous, heureux d'accomplir la tâche dont vous avez bien voulu m'honorer.

» Cette tâche consistera, mes frères, à étudier devant vous, en ces fêtes du couronnement de Notre-Dame du Grand Pouvoir, le caractère de ce pouvoir immense en effet que possède Marie. Or, ce pouvoir me semble admirablement précisé dans ces paroles de nos saints Livres : « *Ego mater pulchræ dilectionis et agnitionis et sanctæ spei*. Je suis la mère du bel amour, de la connaissance, de la sainte espérance. » Le pouvoir de Marie s'exerce en effet par le noble amour dont elle réchauffe nos cœurs, par la connaissance dont elle illumine nos esprits et par l'espérancce sainte dont elle fortifie nos volontés. Triple point

de vue qui fera successivement l'objet de nos méditations.

» *Ego mater pulchræ dilectionis* : Je suis la mère du bel amour. Cet amour, dans la langue chrétienne, a un beau nom ; il s'appelle la charité. Mais, si la charité est belle, en revanche elle est difficile. Avant que l'homme eût péché, son cœur s'ouvrait sans peine à tous les nobles élans ; et qu'elles étaient belles les généreuses passions qui animaient cette âme jeune et vierge ! Mais depuis que le péché eut passé par là, ces mêmes passions devinrent des passions d'ignomie. Et pour leur rendre leur primitive beauté, les philosophies étaient impuissantes ; il y fallait l'action même d'un Dieu.

» Or cette action existe, mes frères ; mais ordinairement cachée comme toutes les grandes énergies. Ainsi se cache dans le monde physique l'action de la divinité ; ainsi souvent dans l'Eglise l'action du Pape ; ainsi dans le diocèse l'action de l'Evêque ; et pour prendre un exemple tout près de nous, c'est ainsi qu'elle aimait à cacher son action bienfaisante, sainte Angèle de Mérici, la grande franciscaine, qui, en fondant la famille si méritante de Sainte-Ursule, ne voulut même pas que cette famille pût porter son nom, mais lui donna celui d'une Vierge illustrée par le martyre.

» Mais pour être souvent cachée, l'action réparatrice de Dieu n'en est pas moins réelle. Et elle n'est pas seule. Il s'y joint l'action de Marie ou plutôt c'est par Marie même que Dieu agit ; comme s'il voulait que son action, tout en restant aussi puissante, fût en quelque sorte plus douce. Ne trouvons-nous pas le symbole de cette disposition providentielle dans l'image vénérée que nous avons sous nos yeux ? Regardez-la cette image de Notre-Dame du Grand Pouvoir. Jésus tient dans sa main le monde qu'il a vaincu. Le globe du monde est surmonté de la croix qui fut l'instrument de la victoire. Mais, si le monde est vaincu, il ne sera néanmoins pas traité en vaincu. Où est le sceptre, en effet ? Il est dans la main de Marie. N'est-ce pas dire que nous serons régis par un pouvoir maternel ?

» Tel est bien, en effet, le pouvoir de Marie. Et si nous cherchons comment Marie use de ce pouvoir pour régénérer nos cœurs, nous verrons qu'elle le fait par l'influence qu'elle exerce, par l'idéal qu'elle nous propose, par la race qu'elle enfante.

» L'influence. Rien de plus obscur, semble-t-il, et rien de plus agissant. Quand la science humaine s'est trouvée dans ces dernières années en présence d'un mystérieux fléau qu'elle ne savait trop ni définir, ni expliquer, c'est de ce

nom qu'elle l'a nommé. Mais, s'il est des influences funestes, il en est de bienfaisantes. Telle est celle qui émane de Marie. Rien d'étonnant d'ailleurs, c'est l'influence qui rayonne du cœur d'une mère. Mère, Marie l'est bien en effet, Jésus nous l'a donnée en cette qualité : « Voici votre Mère, nous a-t-il dit, *Ecce mater tua.* » Et nous sentons bien que c'est vrai. De là le filial enthousiasme de saint Jean, qui, voulant caractériser cette mère incomparable, nous la représente revêtue du soleil. Grandiose image, en vérité, mais non moins juste que grandiose ! Tel en effet le soleil réchauffe et vivifie toutes choses dans le monde des corps, telle Marie par sa maternelle influence ranime dans les cœurs ce bel amour, cette divine charité qui en est la vie.

» Marie est aussi un idéal. L'idéal est une image que l'artiste contemple en son âme et sur le type de laquelle il enfante ses chefs-d'œuvre. Et cette image n'est pas seulement pour lui un guide, c'est aussi une force qui le meut, qui le pousse à l'action. Voyez Michel-Ange, quand l'idéal le tourmente, le pinceau frémit dans sa main impatiente et c'est dans une fièvre sublime qu'il retrace les immortelles conceptions de son génie. Et pourtant ici l'image à produire n'est qu'une image imparfaite, elle n'est pas de

la même nature que l'idéal qu'elle essaie de reproduire. Que sera-ce alors quand l'idéal et la copie pourront avoir une ressemblance plus profonde ? Que sera-ce quand l'idéal sera l'âme même de Marie, et la copie l'âme sainte qui prend modèle sur ce type resplandissant ? Oh ! alors l'univers saluera avec d'immenses tressaillements d'admiration ces légions de vierges, d'épouses et de mères qui à travers les siècles ont su reproduire dans leurs cœurs brûlants de charité les traits augustes de cet incomparable exemplaire que Marie offrit à leur généreuse imitation !

» Marie a fait plus encore. Pour ranimer dans les âmes le noble amour qui doit les vivifier, pour tenir en échec la race infernale, elle a enfanté une race elle aussi. Et c'est entre les deux races une guerre implacable : « Je placerai des inimitiés entre toi et la Femme, entre sa race et la tienne. » Et la race de Marie se reconnaît à ce signe : elle a la haine du démon ; et sa mission qu'elle hérite de Marie, c'est de frapper le démon à la tête, c'est-à-dire de le vaincre : *Ipsa conteret caput tuum.* Que d'autres, âmes amoindries, luttent mollement contre l'ennemi et ne sachent pas ou n'osent pas dans leur pusillanimité l'attaquer et le frapper là où il craint d'être frappé. Les vrais enfants de Marie

ne connaîtront ni ces erreurs, ni ces lâchetés. Une légende orientale rapporte qu'au sommet du Calvaire, au moment où Jésus venait d'expirer, le démon, qui devinait dans cette femme éplorée debout au pied de la Croix son plus redoutable ennemi, lui proposa la paix. Et Marie refusa. Les enfants de Marie doivent imiter leur mère, l'honneur de la race leur défend de céder jamais.

» Nous ne l'oublierons pas, ô Marie ! car vous nous aiderez à nous en souvenir. Et puisque vous êtes une influence, faites que jamais nous n'ayons le malheur de nous y soustraire ; puisque vous êtes un idéal, donnez-nous d'en reproduire les traits ; puisque vous avez une race, faites que nous en soyons tous, que nous en ayons le caractère distinctif, que nous en remplissions la mission, afin d'en obtenir un jour avec vous les glorieuses destinées. Ainsi soit-il. »

***

Après avoir ainsi établi l'action de Marie sur les cœurs, M. l'abbé Callen s'attacha, dans son sermon du lendemain, à étudier cette action sur nos esprits. De même que Marie est la mère du bel amour, elle est aussi la mère de la science. de la connaissance : *Mater agnitionis.*

« Qu'est-ce que la science ? La science, d'après

Bossuet, c'est l'âme de la vérité. Quand l'âme agit sur le corps, le front rayonne, les lèvres frémissent, le cœur bat. Il se passe quelque chose d'analogue, quand la science pénètre l'esprit. Elle le vivifie. Or, deux sciences nous sont surtout nécessaires, la science de Dieu, la science de Jésus-Christ. Marie n'est étrangère ni à l'une ni à l'autre.

» La science de Dieu. L'homme la possédait à l'origine dans la mesure où il avait plu au Créateur de la lui communiquer. Mais, peu à peu, elle diminua et se corrompit. On sait quelles monstrueuses altérations l'idée de Dieu subit dans le monde païen. Seul, un peuple conserva assez pure cette idée ; mais, pour le reste du monde, elle était remplacée par les plus étranges aberrations. Pour lui rendre son primitif éclat, il fallut que le Verbe qui illumine tout homme venant en ce monde, vînt lui-même ici-bas. Mais, qui donna le Verbe à la terre ? Ce fut Marie. Et depuis lors, quand le paganisme revient hanter certaines âmes trop nombreuses et y obscurcir la notion de Dieu, si cette idée ne disparaît pas tout à fait, si on la voit, au contraire, se ranimer soudain contre toute espérance, cela tient à ce que ces âmes ne se sont pas entièrement soustraites à l'action de Marie.

» On raconte en Bretagne qu'une chapelle de la Vierge fut un jour ensevelie dans les flots, et la légende affirme qu'aux jours des fêtes de Marie, dans l'église sous-marine, les cierges s'allument soudain et les fleurs reparaissent sur l'autel. Il se passe quelque chose d'analogue chez ces pauvres âmes ensevelies dans les ténèbres. Sous l'action de Marie, dans ces églises désertées par la foi, les cierges s'allument de nouveau et les fleurs, qu'on croyait mortes pour toujours, s'épanouissent encore.

» Si Marie donne aux hommes la science de Dieu, c'est elle aussi qui leur donne la science de Jésus-Christ. Non seulement c'est Marie qui donna Jésus au monde, mais c'est elle qui fut chargée de le lui faire connaître. N'est-ce pas elle, en effet, qui, au jour de la Visitation, révéla Jésus à saint Jean ? N'est-ce pas elle qui, à Bethléem, le présenta dans ses bras aux bergers et aux Mages ? N'est-ce pas elle qui obtint à Cana le premier miracle de Jésus, et qui le força, pour ainsi dire, à manifester au monde sa divine puissance ? N'est-ce pas elle encore qui, du pied de la Croix, le présentait à l'univers ?

» Et maintenant que Jésus est mort, si la connaissance de Jésus est profondément empreinte dans une âme, on peut affirmer sans

crainte qu'il y a dans cette âme le culte ardent de Marie.

» Oui, c'est vous, ô Marie, qui nous montrez Jésus ; Vous en êtes le vivant ostensoir. Montrez-le nous donc de plus en plus. Faites rayonner sur nous sa beauté de feu, que nous l'aimions davantage ; et, après nous l'avoir montré ici bas aux jours de notre exil, montrez-le nous pour toujours au sein de la patrie : *Jesum benedictum fructum ventris tui nobis post hoc exilium ostende. Amen.*

*
* *

Ces deux remarquables discours, dont nous venons d'indiquer les principales idées, étaient une belle préparation à la fête proprement dite du couronnement. La fête en fut digne.

A 9 heures précises, Sa Grandeur, revêtue de la *cappa magna* et escortée du clergé, fait son entrée solennelle. La chapelle de Sainte-Ursule présente en ce moment un magnifique coup d'œil. La décoration, très élégante, est d'une exquise sobriété. On avait pensé avec raison que l'édifice lui-même, avec sa riche architecture ogivale, sa voûte hardie, ses grands vitraux, ses pilastres élancés, ses chapiteaux fleuris de délicates sculptures, son autel ciselé comme un bijou, n'avait guère besoin d'ornements ajoutés. Des fleurs, des lumières, des

faisceaux de banderoles éclatantes à chaque pilier, les armes du Saint-Père et de Monseigneur avec le monogramme de Notre-Dame du Grand Pouvoir au-dessus de la porte d'entrée, c'était tout et c'était assez.

La procession qui accompagne Monseigneur pénètre dans le sanctuaire. Les nombreux ecclésiastiques qui la composent prennent place sur des banquettes de velours disposées des deux côtés de l'autel. On remarque parmi eux M[gr] Duffourgt et M[gr] Ressès, vicaires généraux, tous deux revêtus des insignes de leur prélature, MM. les chanoines Vannier, Mège, Frapin, Rebière, Bourzès, Bigneau, Fournier, MM. les archiprêtres de Bergerac et de Nontron, M. le supérieur et MM. les directeurs du Grand Séminaire, M. le supérieur de Saint-Joseph et celui de l'Ecole Cléricale, accompagnés de plusieurs de leurs professeurs, M. le curé de Rouffignac, chanoine de l'église métropolitaine d'Auch, M. le chanoine Galais, aumônier du Lycée, le R. P. Thimothée, MM. les aumôniers des communautés de Périgueux et un grand nombre d'autres prêtres de la ville et du diocèse.

Une très belle assistance de fidèles remplit la vaste nef. Aux premiers rangs du côté de l'Evangile et du côté de l'Epître, des places ont été réservées aux députations des communautés

religieuses et à la Congrégation des Enfants de Marie du Sacré-Cœur. Quant aux anciennes élèves, venues en grand nombre, elles ont eu la joie de franchir la clôture et c'est dans le chœur, au milieu de leurs anciennes maîtresses, qu'elles assistent à la cérémonie.

Dès que Monseigneur est arrivé au trône qui lui a été préparé, M. l'abbé Lafon, l'aumônier du Couvent, s'approche de Sa Grandeur pour prêter le serment exigé en pareil cas.

« Promettez-vous sous la foi du serment, lui dit Monseigneur, que vous veillerez, conformément aux règles établies, à ce que ces couronnes soient maintenues et conservées à perpétuité sur la tête de l'Enfant-Jésus et de la Bienheureuse Vierge sa mère ?

Et M. l'aumônier répond : « Révérendissime Père, je m'engage par serment à observer ce qui m'est demandé. »

Aussitôt remise lui est faite des deux couronnes et un procès-verbal constatant l'accomplissement de ces formalités est signé, séance tenante, par M. l'abbé Vannier, vicaire général honoraire ; puis M. l'abbé Frapin, secrétaire de l'évêché, monte en chaire et donne lecture de cet acte ainsi que du décret de Rome autorisant le couronnement de la statue de Notre-Dame du Grand Pouvoir (1).

Ces préliminaires terminés, Monseigneur bénit les couronnes, qui sont ensuite portées processionnellement au pied de la statue, où elles sont déposées sur un riche coussin de velours brodé d'or. Ces couronnes, en argent doré, ont un remarquable cachet artistique.

(1). Voici le texte de cet acte :

Aujourd'hui, neuvième jour du mois de juin de l'an de grâce mil huit cent quatre-vingt-douze, jeudi dans l'Octave de la Pentecôte, Monseigneur Nicolas-Joseph Dabert, évêque de Péaigueux et de Sarlat, a fait, à la suite d'un nombreux clergé, son entrée solennelle dans l'église du Sacré-Cœur des Religieuses Ursulines, à Périgueux, à l'effet de procéder, en vertu d'une délégation apostolique, au couronnement de la statue de la T. S. Vierge portant l'Enfant-Jésus, statue honorée depuis deux siècles dans cette Communauté sous le vocable de *Notre-Dame du Grand Pouvoir.*

En entrant dans le sanctuaire de la dite église, Sa Grandeur, avant de remettre entre les mains de Monsieur l'abbé Lafon, aumônier du Couvent, les deux couronnes destinées à être déposées, après la Messe pontificale, sur la tête de l'Enfant-Jésus et sur celle de sa Très Sainte Mère, a invité Monsieur l'aumônier à prêter le serment dont la formule suit :

Promittisne cum juramento quod illas coronas super Pueri Jesu et Beatæ Virginis, matris ejus, capita perpetuò retinendas conservandasque curabis, justà regulas de hâc re statutas ?

Monsieur l'aumônier ayant répondu :

Pater Reverendissime, cum juramento promitto juxtà petitum.

Sa Grandeur lui a remis les deux couronnes.

En foi de quoi, le présent acte a été signé, séance tenante, par le Secrétaire géneral de l'Evêché.

E. Vannier, *c. v. g.*

Eglise du Sacré-Cœur de Sainte-Ursule, 9 juin 1892.

La messe pontificale commence ensuite. M. l'abbé Montet, archiprêtre de Bergerac, fait l'office de prêtre assistant, M. l'abbé Mège, chanoine, et M. l'abbé Lavergne, archiprêtre de Nontron, remplissent celui de diacres d'honneur. MM. Michel et Simon, directeurs au Grand-Séminaire, sont diacre et sous-diacre d'office. M. Billecoq, directeur aussi au Grand-Séminaire, dirige la cérémonie, et, grâce au dévouement avec lequel il en avait prévu et réglé les multiples détails, elle s'accomplit dans l'ordre le plus édifiant.

La messe est chantée par les élèves du Grand Séminaire, auxquels répondent les pensionnaires de Sainte-Ursule. M. l'abbé Chaminade, qui avait bien voulu se charger de la partie musicale de la fête, avait choisi, pour la circonstance, dans les œuvres des plus célèbres compositeurs de musique sacrée, quelques-unes de leurs plus belles pages, et il en avait préparé l'interprétation avec le goût sûr et délicat d'un véritable maître.

Signalons à la messe le *Kyrie*, le *Sanctus* et l'*Agnus Dei* de Piel, un des plus illustres réformateurs de la musique religieuse au XIXe siècle ; à la procession divers cantiques populaires de Kunc, de Gounod et de notre distingué compatriote M. l'abbé Seguin ; au Salut, un *Panis angelicus* et un *Tamtum ergo* à deux chœurs d'un

contrepointiste consommé, Haller, et un *Ave Maria* de Konen.

Malgré le charme profond de ces magnifiques morceaux, le plain-chant ne fut ni oublié ni éclipsé. Le propre de la messe, le *Credo*, les psaumes des vêpres, exécutés d'après l'édition officielle du chant liturgique, avec une accentation latine parfaite et conformément aux principes traditionnels remis en honneur par Dom Pothier, produisirent l'impression que donne toujours le chant de l'Église quand il est bien compris.

Après la messe Monseigneur se rend vers la statue de Notre-Dame du Grand Pouvoir, entourée d'une étincelante auréole de lumière. Le recueillement se fait encore plus profond, et c'est au milieu d'un silence plein d'émotion que le Pontife prend les couronnes et les impose sur la tête de la Vierge et de l'Enfant-Jésus. Et aussitôt on entend retentir avec une saisissante vigueur le chant si connu de ce cantique triomphal :

Vierge reçoit cette couronne,
Fais qu'elle soit le gage heureux
De celle qu'auprès de ton trône
Tu nous réserve dans les Cieux.

C'est le Grand Séminaire qui salue ainsi, au nom de tous, la Vierge couronnée. Une belle

cantate ds circonstance, composée par M. l'abbé Chaminade, succède à ce cantique, et la cérémonie du matin s'achève ainsi dans ce beau chant que la piété a fait jaillir d'une âme d'artiste.

***

Le soir, les Vêpres pontificales sont chantées avec la même solennité. Après le *Magnificat*, M. le chanoine Callen clôture son *triduo* par un discours digne des précédents.

Après avoir montré dans Marie la mère du bel amour et de la science sacrée, il la présente à la suite de nos saints Livres comme la mère de la sainte espérance : *Ego mater sanctæ spei.* « L'espérance, dit-il, n'est pas seulement un besoin, c'est encore une vertu, par conséquent une force. Quant à son objet, d'après saint Thomas, si on le considère en lui-même, c'est un objet placé dans l'avenir et difficile à atteindre ; et, si on le considère par rapport à nous, c'est un objet possible : *objectum futurum, arduum, possibile.*

» L'objet de l'espérance est un objet placé dans l'avenir. La mère des Machabées disait autrefois à son fils : « Regarde vers le ciel, mon enfant. » C'est aussi la parole que Marie nous adresse à chaeun. Aux âmes qui seraient tentées

de s'attarder dans les vaines consolations d'ici bas, elle redit sans cesse de sa voix maternelle : *Sursum corda !* haut les cœurs ! Et elle a prêché d'exemple.

» Certes pour elle la vie fut loin d'être douce. Elle a mangé le pain du pauvre, elle a goûté les amertumes de l'exil, elle a marché portant toujours un glaive dans le cœur. Elle a perdu son divin Fils et, mère désolée, elle a vu se prolonger les années de la séparation. Oui l'espérance a été pour elle une vertu difficile : *objectum arduum.* Mais Marie a été vaillante et elle n'a cessé d'espérer. Elle nous a donné ainsi l'exemple, et à ce titre déjà elle serait la Mère de l'espérance.

» Elle l'est encore à un titre de plus. C'est elle, en effet, qui nous a donné Jésus, or, Jésus est le principe de la grâce, et c'est de la grâce que germe l'espérance. C'est à elle que nous devons l'Eucharistie, et l'Eucharistie est, par excellence, le sacrement qui aide à espérer.

» Mère de l'espérance pour chacun de nous, elle l'est encore pour l'Eglise entière. Au milieu des menaces et des dangers que l'Église a dû affronter à travers les siècles, en face des Holophernes et des Assuerus qu'elle a souvent rencontrés, Marie a été pour l'Église une nouvelle

Judith, une nouvelle Esther. Quand les phalanges de l'enfer se sont liguées contre l'Église, semblable à une armée rangée en bataille, Marie en a triomphé. C'est elle qui, avec son miraculeux Rosaire, a triomphé des farouches sectateurs du Coran. Et, plus près de nous, quand la Révolution, il y a cent ans, eut bouleversé toutes choses, Marie n'a pas été vaincue. Pendant la tourmente, son culte semblait avoir subi une éclipse. Ses images avaient dû se cacher ou subir les outrages d'une brutale impiété. Quelques années passent. Regardez. Le sol semble craquer de toutes parts. Et voici que les Vierges captives reparaissent et, comme Notre-Dame du Grand Pouvoir, captive et outragée elle aussi, elles reçoivent de nouveau les pieux hommages des peuples et le culte de Marie se trouve plus vivant et plus jeune que jamais.

» Par rapport à nous, l'objet de l'espérance, dit saint Thomas, est un objet *possible*. C'est ce qu'on oublie trop souvent ici-bas. Les uns mettent leur espérance dans le pouvoir, les autres dans la fortune, ceux-ci dans la jeunesse, ceux-là dans la folie. Illusions, fantômes d'espérance ! Il arrive un moment où la jeunesse et la fortune et le pouvoir — je ne parle pas de la folie — nous échappent fatalement. L'objet de la véritable

espérance, au contraire, doit être possible pour tous et toujours.

» Quel est-il donc cet objet ? Sans doute c'est parfois un bien temporel ; mais c'est surtout un bien spirituel. Sur ce point en effet il n'est jamais permis de désespérer. Eût-on fait naufrage dans la foi, eût-on l'âme souillée de plus de fautes que la pècheresse Madeleine, Marie reste toujours assez puissante pour obtenir à l'âme qui l'invoque, une nouvelle innoncence, une nouvelle foi.

» Puisqu'il en est ainsi, ô Marie ! puisque vous êtes en toute vérité la mère de la sainte Espérancce, nous vous devons d'aller à vous avec confiance. Gardez-là toujours vivante dans nos âmes cette espérance divine qui fera notre force. Protégez-nous tous, protégez l'Eglise et le Pape, protégez ce Pontife vénéré qui a mis aujourd'hui la couronne sur votre front, protégez toutes les générations d'enfants qui se sont succédé dans cette pieuse maison, qu'elles aiment à revenir au pied de votre image retrouver leurs bienfaisantes émotions d'autrefois ; protégez-nous tous, ô Notre-Dame du Grand Pouvoir. Nous avons fait un pacte filial avec vous, Mère de la Sainte Espérance ; qu'il ne soit jamais rompu. Tous, nous nous sommes associés à votre couronnement ce matin. En échange, faites que nous ayons

tous part un jour à votre couronne dans le Ciel. *Amen.* »

*
* *

« A l'issue des vêpres pontificales, la clôture du » monastère est levée, les grilles sont ouvertes, » et une immense procession se déroule dans les » allées du magnifique parc des Ursulines, dont la » Vierge du Grand Pouvoir fait les honneurs dans » sa marche triomphale. En tête s'avance un » groupe gracieux de jeunes élèves habillées de » blanc, portant les unes d'immenses couronnes » de roses, les autres une superbe bannière en » moire tout brodée or fin... Le sujet du milieu, qui » est une reproduction de Notre-Dame du Grand » Pouvoir, est brodé soie au petit point. Il est » d'une exécution véritablement artistique.

» Plus de 3,000 fidèles précèdent ou suivent le » trône mouvant de Notre-Dame du Grand Pou- » voir, porté par des séminaristes, et sur cette » pieuse et brillante foule, les rayons d'un ardent » soleil de juin tombent, adoucis et tamisés par le » feuillage épais des charmilles (1). »

Le coup d'œil est surtout très joli près de la

(1) *Journal de la Dordogne*, samedi 11 juin 1892.

grotte de Lourdes étincelante de lumière et au bord de la pièce d'eau située au fond du parc. Une barque bleue et blanche s'y balance gracieusement, déployant sa voile charmante où brille une étoile. Tout autour flottent des drapeaux chargés de pieuses inscriptions.

*
* *

Au retour, Monseigneur monte en chaire et prononce l'allocution suivante, dont les pieuses acclamations sont reprises à haute voix par le clergé tout entier :

Pour la perpétuelle mémoire.

Ce vous fut, il y aura bientôt dix-huit années, nos très chères filles, un grand honneur devant notre antique et vénérable Eglise de Périgueux, de lui avoir édifié ce beau sanctuaire, le seul qu'elle possède encore, sous l'invocation du Sacré-Cœur de Jésus. Votre honneur ne sera pas moindre devant les autres familles de votre Institut, dévouées comme la vôtre à Notre-Dame du Grand Pouvoir, que vous ayez été les premières à orner du sacré diadème son image vénérée. Vous n'aurez garde, néanmoins, de vous prévaloir de ces pieuses initiatives, n'igno-

rant point que l'inspiration vous en est venue de plus haut que la terre, selon cette parole d'un Apôtre : « Toute grâce excellente descend » du Père des lumières..... (1). »

C'est qu'en effet, nos très chers frères, nous ne connaissons pas d'histoire à ce suprême hommage que nous rendons en ce jour béni à Notre-Dame du Grand Pouvoir. Nul calcul d'esprit, nul incident, nulle circonstance du dehors, qui en aient inspiré la pensée. Quoi donc, si ce n'est que le culte séculaire de la divine Vierge l'a fait épanouir de lui-même dans un élan de sève débordante ; de même que s'épanouit la fleur sur une tige des longtemps enracinée dans un sol fécond.

Et remercions-en l'Auteur de tout bien. Car, qu'il eût préparé lui seul, par une suave et mystérieuse influence, la solennité qui s'achève, c'était en cela même pour elle la meilleure garantie de succès. Et, à vrai dire, dans les limites où elle devait être restreinte, rien ne lui a manqué. Rien, ce semble : ni les titres, les rites sacrés, les riches couronnes et autres œuvres d'art, importés de la ville éternelle par la bienveillante entremise d'un jeune et docte prêtre de ce diocèse ; ni les élégantes

(1) Epist. canon. Jacob, I, 17.

décorations qui s'étendent de cette enceinte sacrée jusqu'aux dernières dépendances du monastère ; ni les foules pieusement recueillies durant le cours de nos saints offices, ni enfin les accents d'une douce et pénétrante éloquence qui, dans tous les exercices de ce triduo, ont captivé les âmes.

Et avouons-le cependant, qu'est-ce que cette pompe, imparfaite et bientôt disparue, pour célébrer, sous l'infirme symbole qui nous le représente, le vrai, l'immortel couronnement de la divine Marie dans les cieux. Ah ! plutôt, recueillons-nous, et contemplons, sous la lumière de la foi, cette fête triomphale, à l'heure où elle commença pour ne plus finir.

Le mystère de l'Assomption est accompli. La Vierge Mère a fait son entrée dans la cité céleste. Elle a franchi le seuil du « Saint des Saints », où sa place est marquée à la droite de son fils, le Roi éternel des siècles. En cette qualité, Jésus dépose sur le front de sa Mère la couronne qui la fait Reine ; il l'investit, en la couronnant, d'une puissance suprême, et c'est fait à jamais.

Accourez maintenant, âmes chrétiennes, âmes dévouées au culte de Marie ; accourez et saluons ensemble la Reine des anges et des hommes, saluons Notre-Dame du Grand Pouvoir !

La piété catholique envers la Bienheureuse Vierge s'est complu à considérer sa puissance dans ses manifestations diverses. De là, cette multiplicité de pieux vocables sous lesquels elle est honorée. « L'Esprit saint souffle où il veut (1) », et toujours adorables sont les inspirations de son amour. Mais ici, remontant à la source même d'où découle toute grâce excellente, spirituelle ou temporelle, c'est dans sa puissance elle-même que nous honorons notre auguste Souveraine. Nous l'honorons appuyés sur cette belle doctrine de saint Bernard :

« La royale investiture de la Vierge Marie, nous dit ce Père, a conquis pour jamais à notre terrestre pèlerinage une avocate, une médiatrice, laquelle, agissant comme Mère de notre Juge, et en même temps Mère de miséricorde, saura négocier avec révérence et efficacité les affaires de notre salut. Elevée, après son Fils, jusqu'aux sublimes sommets d'où descend tout secours dans notre vallée des larmes, la bienheureuse Souveraine voudra, Elle aussi, « accorder des » dons aux hommes (2) ». Et pourquoi ne les accorderait-elle pas ? La puissance ne pourrait lui

(1) Joan. III, 8.

(2) Ephes. IV, 8.

manquer, non plus que la volonté. Elle est la Reine des cieux, elle est la mère du Fils unique de Dieu : Quoi de plus que ces titres pour faire éclater la grandeur de sa puissance et de sa tendresse (1) ? »

Donc, nos très chers frères, que l'on vénère, que l'on implore ailleurs Notre-Dame de la Garde, Notre-Dame de la Délivrance, Notre-Dame des Victoires ; ici, louange, honneur et gloire à Notre-Dame du Grand Pouvoir !

Et enfin, saintement joyeux d'avoir offert ce modeste triomphe à notre divine Mère, disposés de plus en plus à nous dévouer à son service et à propager son culte, comptant plus que jamais sur son crédit auprès de Dieu, unissons-nous encore dans une dernière acclamation : Vénération, confiance et amour à Notre-Dame du Grand Pouvoir !

O Marie, Notre-Dame du Grand Pouvoir ! Humblement prosternés à vos pieds, nous venons, à cette dernière heure de votre fête, vous adresser nos unanimes supplications. Avec votre dévot serviteur et apôtre, saint Bernard, traduisant la

(1) In Assumpt. B. M. V. serm. I n[is] 1 et 2. Patrol. tom. 183, pag. 415.

pieuse croyance des âges chrétiens, nous confessons hautement que « le Seigneur a placé en » vous la plénitude de tout bien (1) », et vous êtes notre Mère ! Que n'avons-nous pas à espérer de vos maternelles assistances ? Nous les sollicitons instamment en ces tristes jours, où la sainte Eglise semble être arrivée au comble de ses épreuves. Notre grand Pape Léon XIII, le Chef suprême de l'Eglise, est captif et soumis à toutes les entraves de la pauvreté : rendez, nous vous en conjurons, la liberté à sa personne auguste, et à son ministère apostolique la pleine indépendance. La France, fille-ainée de l'Eglise, la France, ô Marie ! votre royaume séculaire, est en butte à une conspiration qui met tout en œuvre pour qu'elle « cesse d'être chrétienne : » rendez-lui la sécurité de sa foi dans le libre exercice de son culte. Les familles religieuses de l'Eglise, vos phalanges virginales, sont sous la menace de la ruine et de la dispersion ; gardez leurs pieux asiles, et faites qu'elles continuent d'y remplir en paix, dans les joies de la vie commune, leur mission de prière, de zèle et de charité.

. . . .

(1) In Nativit. B. M. V. loccit.

Monseigneur s'était agenouillé pour prononcer cette ardente prière. Ce fut, peut-être, le moment le plus touchant de la fête. Ce qui est certain, c'est que, en entendant cette voix où vibrait tout entière l'âme de leur vénérable Evêque, cette âme qui ne possède pas seulement les saintes énergies de la foi mais qui en connaît encore les plus tendres délicatesses, prêtres et fidèles sentaient leurs yeux se remplir de larmes et leurs cœurs tressaillir d'une indicible émotion.

*
* *

Telles furent ces belles fêtes du couronnement de Notre-Dame du Grand Pouvoir, que suivit une neuvaine d'actions de grâces bien méritée. C'est toujours une solennité grandiose quand les rois ceignent leur front du diadème. L'Eglise a voulu à juste titre qu'il en fût de même au couronnement des images de Marie. Mais, pour les monarques d'ici-bas, l'histoire a constaté que les joies du couronnement avaient eu plus d'une fois de tristes lendemains. Il n'en est pas ainsi des triomphes décernés à la Reine du ciel. Si on le veut, ils ont des prolongements infinis. Les joies qu'on y a goûtées sont le prélude des célestes allégresses ; et les solennités dont on

les a entourés, sont, par les grâces qui en rayonnent, l'aurore de ces solennités sur lesquelles ne se couchera jamais le soleil éternel.

G.-J. ABDON.



A NOTRE-DAME DU GRAND POUVOIR

PRIÈRE TRADITIONNELLE

CHEZ LES RELIGIEUSES URSULINES

O Sainte Marie, Vierge féconde, Mère très pure, DAME DU GRAND POUVOIR, Reine du Ciel et de la terre, très digne Mère de Dieu, je me jette à vos pieds pour être secouru de vous dans ma grande détresse.

Vous êtes Toute-Puissante auprès de Dieu, puisque VOTRE POUVOIR s'étend sur Jésus-Christ même qui vous a été sujet et obéissant sur la terre : Il ne saurait rien vous refuser dans le Ciel. Secourez-moi donc, je vous en supplie, puisque je fonde sur votre POUVOIR toute mon espérance. Votre bonté me fait trouver un asile assuré sous les ailes de votre protection ; tournez vos yeux favorables sur ma bassesse qui n'a rien de considérable que d'être dédiée à votre service. Ne permettez pas qu'une créature qui est à Vous par un

dévouement particulier soit jamais vaincue des démons.

Employez VOTRE GRAND POUVOIR, ô Vierge puissante, afin que je vive et meure dans l'amour de Dieu, pour contempler, durant toute l'éternité, la gloire dont Vous êtes revêtue et dire sans fin : Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit.

Ainsi soit-il.

40 JOURS D'INDULGENCES

IMPRIMATUR :

die 9ª junii 1892.

NICOLAUS-JOSEPHUS,

Episc. Petrocor. et Sarl.

PÉRIGUEUX. — IMP. CASSARD FRÈRES, 3, RUE DENFERT-ROCHEREAU.